



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

L'attractivité des études de pharmacie en France

Question écrite n° 45283

Texte de la question

Mme Caroline Janvier interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'accompagnement de l'État aux formations en pharmacie proposées en France, ainsi qu'aux étudiants souhaitant devenir pharmaciens. L'année 2021 a été marquée par un surplus de 150 places à pourvoir dans le cadre de l'entrée en deuxième année d'études en pharmacie, posant la question de l'attractivité de ces études et de ce métier essentiel à la société, alors qu'environ 200 pharmacies ont fermé boutique durant l'année 2020. Il est en effet vital, pour le dynamisme et la pérennité de la couverture médicale sur le territoire, que les pharmaciens répartis à travers la France ne viennent pas à manquer par effet de non-renouvellement générationnel ou encore en raison des études menant à ce métier. Si les études de médecine connaissent une véritable attractivité auprès des jeunes et tandis que le nombre d'étudiants français en pharmacie s'accroît dans certains pays limitrophes à la France, les études françaises en pharmacie ont vocation à bénéficier de cet attrait de la jeunesse envers la question de la santé. Elle l'interroge ainsi sur les pistes étudiées par le Gouvernement pour accroître l'attractivité des études en pharmacie proposées sur le territoire français.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Janvier](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45283

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 avril 2022](#), page 2343

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)